



Formulaire de demande d'approbation Transfert d'éléments d'actif liés aux dispositions à prestations déterminées d'un régime de retraite

Prière de consulter le guide d'instructions [Transfert d'éléments d'actif liés aux dispositions à prestations déterminées d'un régime de retraite](#) pour remplir le présent formulaire.

| | |
|--|--|
| Régime cédant | Régime cessionnaire |
| Nom : _____ | Nom : _____ |
| Numéro d'agrément du BSIF : _____ | Autorité(s) d'agrément (BSIF et/ou province) : _____ |
| Numéro d'agrément provincial si agréé en outre au Québec ou à Terre-Neuve-et-Labrador : Qc : _____ T.-N.-L. : _____ | Numéro(s) d'agrément du BSIF et/ou de la province : _____ _____ |
| Numéro d'enregistrement de l'ARC : _____ | Numéro d'enregistrement de l'ARC : _____ |

1) **Motif du transfert d'éléments d'actif¹ :** _____

2) **Date d'effet du transfert² :**

Jour ____ Mois ____ Année ____

3) **Montant du transfert à la date d'effet du transfert :** _____

4) **Le transfert donnera-t-il lieu à la fusion des régimes?**

Oui Non

5) **Nombre total de participants, d'anciens participants et d'autres personnes qui ont droit à des prestations au titre du régime visés par le transfert (« personnes visées par le transfert ») :** _____

6) **Catégories de personnes visées par le transfert**

Participants³ : _____

Anciens participants ayant droit à une prestation de pension différée : _____

Retraités et toute autre personne ayant droit à des prestations (p. ex. survivants) :

¹ Précisez le groupe d'employés ou l'employeur participant touché, le cas échéant.

² La date précisée dans la documentation du régime (une modification ou une résolution, p. ex.).

³ Quelles que soient les définitions provinciales applicables, veuillez déclarer les participants dans le présent formulaire selon la définition contenue dans la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Cette dernière définit un participant, à l'égard d'un régime de retraite, comme étant « une personne qui participe à celui-ci, qui n'a pas pris sa retraite et dont la participation n'a pas pris fin ». Cette définition exclut notamment les retraités qui reçoivent une pension et les personnes ayant droit à une rente différée en vertu du régime.



7) Les prestations de certaines des personnes visées par le transfert sont-elles assujetties à la législation provinciale sur les pensions?

Oui Province(s) : _____

Non

8) Si la réponse à la question 7) est « oui », indiquer, par catégorie et par province, le nombre de personnes visées par le transfert dont les prestations sont assujetties à la législation provinciale sur les pensions :

Participants

C.-B. : _____ Alb. : _____ Sask. : _____ Man. : _____ Ont. : _____

Qc : _____ N.-B. : _____ N.-É. : _____ T.-N.-L. : _____ Î.-P.-É. : _____

Anciens participants ayant droit à une prestation de pension différée

C.-B. : _____ Alb. : _____ Sask. : _____ Man. : _____ Ont. : _____

Qc : _____ N.-B. : _____ N.-É. : _____ T.-N.-L. : _____ Î.-P.-É. : _____

Retraités et toute autre personne ayant droit à des prestations:

C.-B. : _____ Alb. : _____ Sask. : _____ Man. : _____ Ont. : _____

Qc : _____ N.-B. : _____ N.-É. : _____ T.-N.-L. : _____ Î.-P.-É. : _____

9) Si le régime cédant ou le régime cessionnaire est agréé dans une province, l'approbation de cette autre administration est-elle requise?

Oui Non

10) Si la réponse à la question 9 est « oui », les demandes d'approbation requises ont-elles été présentées?

Oui Province(s) : _____

Non Si non, veuillez expliquer. _____

11) Le régime cessionnaire est-il considéré comme étant sensiblement moins bien capitalisé que le régime cédant⁴?

Oui Non

12) Veuillez confirmer que les avis aux personnes visées par le transfert comprennent ce qui suit:

Les ratios de solvabilité du régime cédant et du régime cessionnaire, avant et après le transfert d'éléments d'actif

Un avis du droit de soumettre des observations au surintendant

Une explication de leur droit aux prestations au titre du régime cessionnaire

S'il y a lieu, une explication de la façon dont les prestations accumulées aux termes des dispositions à cotisations déterminées du régime cédant seront versées

⁴ Voir la section 4.4 du *Guide d'instructions sur les transferts d'éléments d'actif liés aux régimes de retraite à prestations déterminées*.



- Un avis à l'effet que les participants visées par le transfert ainsi que leurs époux ou conjoints de faits recevront une explication écrite des dispositions du régime cessionnaire (p. ex. un livret de l'employé)

Si le régime cessionnaire est sensiblement moins bien capitalisé que le régime cédant, les avis doivent aussi préciser :

- La mesure dans laquelle les prestations d'une personne visée par le transfert seraient réduites si le régime cessionnaire était liquidé selon le ratio de solvabilité après transfert
- Des renseignements sur l'option permettant aux personnes visées par le transfert de conserver leur prestation de pension dans le régime cédant **ou**,
- Dans le cas d'une fusion ou d'un regroupement de régimes, les options offertes aux personnes visées par le transfert au lieu de conserver leurs prestations de pension dans le régime cédant

13) Veuillez confirmer que le transfert d'éléments d'actif ne réduit pas les prestations accumulées des personnes visées par le transfert :

- Oui

14) Documents requis joints au présent formulaire :

- Un rapport actuariel du régime cédant à la date d'effet du transfert
- Un rapport actuariel du régime cessionnaire à la date d'effet du transfert
- Une copie des avis envoyés aux personnes visées par le transfert
- Une copie de toute résolution du conseil d'administration et/ou modification visant le régime cédant en lien avec le transfert
- Une copie de toute résolution du conseil d'administration ainsi que la ou les modifications du régime cessionnaire reflétant le transfert
- Une copie de tout accord de transfert de pension et une copie (ou des extraits pertinents) de tout contrat d'achat et de vente pertinent et des conventions collectives applicables
- Si le régime cédant a un excédent, une déclaration selon laquelle le transfert d'éléments d'actif ne contrevient pas aux modalités du régime, aux actes de fiducie et aux autres ententes ou engagements

Commentaires

Le présent formulaire est rempli par :

En lettres moulées

Signature

Titre ou poste et société

Date

Téléphone

Courriel

